



Mairie de La Salle les Alpes
254 Rue de la Guisane
05240 La Salle les Alpes

Le 27 février 2026

LA MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES RECRUTE

3 caissiers (H/F) pour la baignade bio

En contrat saisonnier

Période : du 30 juin 2026 au 31 août 2026

Horaires : 1 caissier (H/F) régisseur titulaire à temps complet (35h hebdomadaires)
1 caissier (H/F) régisseur suppléant à temps complet (35h hebdomadaires)
1 caissier (H/F) à temps non complet (24h hebdomadaires)

Missions :

- Accueil du public physique et téléphonique
- Assurer les encaissements des clients par l'utilisation de la caisse enregistreuse (manipulation liquide, CB, chèque)
- Assurer les dépôts de la caisse au Trésor Public (plusieurs fois par semaine avec la police municipale)
- Être responsable de la bonne gestion financière de la caisse en collaboration avec le mandataire suppléant ou les mandataires
- Vente de consommables (maillots de bain, ...)
- Assurer un contrôle des entrées du Biotope avec mise en place de bracelets papier
- Surveiller les tenues des baigneurs à l'accueil
- Veiller à la bonne mise en place du site
- Assurer l'entretien des équipements mis à disposition du public (propreté des locaux, des plages et des toilettes)
- Tenir à jour un tableau de bord (entrées, températures, analyses...)
- Assurer le complément d'eau dans le bassin de baignade

Profil et qualités :

Sens de l'accueil

Autonomie et initiative

Capacité à tenir une caisse

Esprit d'équipe

La pratique de langues étrangères serait un plus

Conditions particulières : travail le week-end et les jours fériés

Rémunération : Sur la base de la catégorie C de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire + indemnité (NBI) prévue pour la fonction de régisseur titulaire

Lieu d'activité : La Salle les Alpes

Faire acte de candidature avant le 26 avril 2026 :

- par courrier : Monsieur le Maire, 254 Rue de la Guisane, 05240 LA SALLE LES ALPES
- par mail : ressourceshumaines@lasallelesalpes.fr

Le Maire,

Emeric SALLE

